

LE MARAIS :
MUSEE DE L'HISTOIRE DU JUDAISME
QUARTIER JUIF

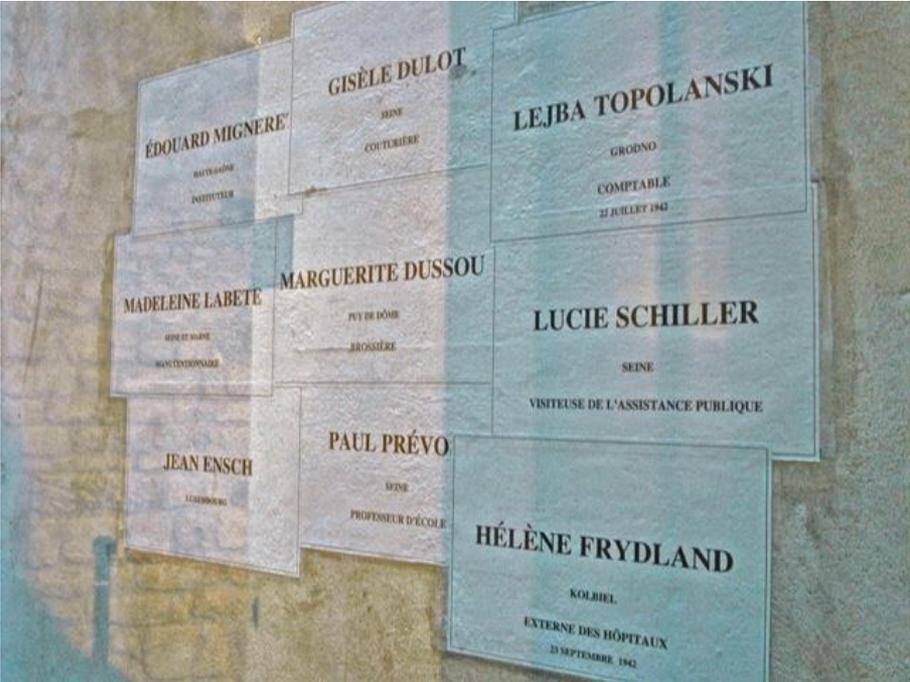
MUSEE DE L'HISTOIRE DU JUDAISME



Hommage au Capitaine
Dreyfus

Le Musée de l'Histoire du Judaïsme bénéficie du cadre de l'Hôtel de Saint-Aignan, restauré il y a 11 ans grâce à Malraux. Construit au XVIIe siècle, il devint, à la Révolution, mairie d'arrondissement. Puis, pas entretenu, il fut habité par le prolétariat juif et non juif. Dans la cour s'installèrent des artisans de tous corps de métiers (maroquiniers, drapiers, chapeliers, tailleurs, horlogers, ébénistes). Dans la cour de l'Hôtel, sur un mur est gravé "chapeau", preuve qu'un chapelier exerçait à cet endroit.

Dans la cour, l'œuvre de Christian Boltanski évoque les noms des juifs et non juifs qui vécurent à cette adresse en 1939. Ces plaques rectangulaires sont en papier. Sur certaines, une date est mentionnée, celle de leur déportation. Le papier se décolle en raison des intempéries. Il faut le recoller ; le symbole en est la volonté de la transmission de la mémoire.



La première salle du musée présente une introduction au Judaïsme par ses deux grands fondements : la Torah et le Temple de Jérusalem.

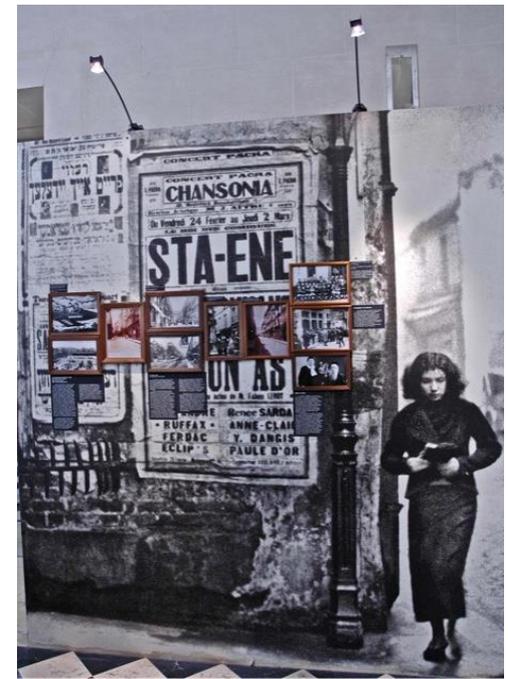
La Torah a un caractère saint, unique, intouchable. Elle est écrite à la main sur une feuille de parchemin enroulée sur deux rouleaux en bois, finement sculptés. Sur le plan rituel, les Juifs lisent publiquement une section de la Torah. Elle est lue complètement au cours d'un cycle annuel (leur calendrier est lunaire). Tous les 4 ans, on ajoute un mois. Le texte écrit est immuable mais son interprétation peut, au cours des siècles, être différente selon les communautés. Le recueil qui comporte les commentaires sur la Torah s'appelle le Talmud (interdit par Saint-Louis).

Après la destruction du Temple de Jérusalem en 70 avant JC, les Juifs s'exilent. Ils se répandent sur le pourtour de la Méditerranée où un certain nombre s'installent, tandis que d'autres remontent le Rhône jusqu'en Alsace, puis se dispersent en Europe Centrale. Deux communautés verront ainsi le jour :

- les Séfarades issus de la péninsule ibérique et d'Afrique du Nord ;
- les Ashkénazes venant d'Europe du Nord et de l'Est.

A l'occasion de ces déplacements les Juifs appartenant aux deux communautés se retrouveront dans le quartier du Marais et y résideront.





Les autres salles offrent un parcours thématique très complet qui nous permet de nous familiariser avec l'Histoire du Judaïsme et de ses coutumes. Au fil des siècles, les traditions se sont perpétuées dans toutes les communautés selon les pays où elles étaient installées ; les rites, les décorations, les objets de culte, les bijoux, les vêtements, les actes de mariage évoluèrent, se modifièrent au contact de la culture et des traditions des pays d'accueil.

Grâce à des peintures, des textes, des objets exposés dans les différentes salles, les traditions sont clairement décrites :

Le Shabbat : jour hebdomadaire d'abstention (pas d'écriture, pas de lumière, pas de conduite de véhicule...)

La Fête de Hanoukka (fête des Lumières) : au mois de décembre, pendant 8 jours, les Juifs procèdent à l'allumage de 8 lumières de la Menorah (chandelier à 8 godets, fait en métal, où l'on verse l'huile, avec des décors différents selon les pays où vivent les communautés).

Le Soukkot (fête des cabanes) : pour commémorer les errances des enfants d'Israël dans le désert, chaque famille construit une cabane en souvenir des habitations temporaires utilisées par les Israélites. On y mange, on y dort et on la détruit.

Le Kashrout (respect des règles alimentaires) : par exemple, le lait et la viande ne peuvent pas être consommés au cours d'un même repas, car le lait représente la vie, et la viande représente la mort.

Les traditions perdurent dans trois étapes de la vie d'un Juif :

Naissance : circoncision des bébés, obligatoire à l'âge de 8 jours. Elle n'est pas forcément faite dans un lieu sacré. Dans une vitrine, sont exposés les instruments servant à cet acte ! De nos jours, elle peut se faire à l'hôpital, sous anesthésie.

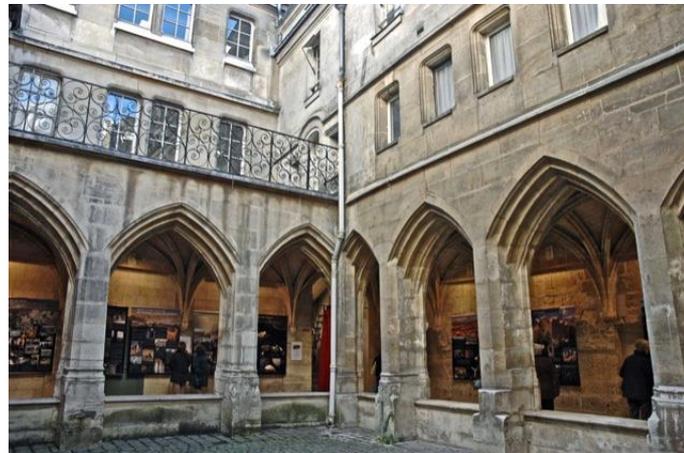
Mariage : il peut être célébré en dehors de la synagogue, dans une demeure, une cour, mais les mariés doivent avoir sur leurs têtes un dais nuptial qui peut être un simple linge, et qui symbolise une maison heureuse. Il n'y a pas d'acte de mariage si celui-ci n'est pas célébré en présence d'un rabbin. Sans acte de mariage, il peut être difficile de prouver que l'on est Juif. Etre Juif, c'est être né d'une mère juive. Si le père est juif, l'enfant n'est pas juif. Donc, on devine l'opposition des familles aux mariages mixtes.

Décès : la cérémonie se déroule dans le cimetière toujours situé en dehors de la ville (séparation de la vie et de la mort). Le défunt est enveloppé dans un linceul, et traditionnellement inhumé dans la terre, sans cercueil. Mais ceci diffère selon que l'on est juif libéral, juif orthodoxe ou juif fondamentaliste.

QUARTIER JUIF

Balade dans les rues étroites du quartier (rue des Blancs Manteaux, rue des Rosiers,...) où sur de nombreuses boutiques, demeurent des inscriptions en Hébreu.

Au n° 24 de la rue des Archives, derrière une petite porte en arc, se cache un authentique cloître, le Cloître des Billettes, le seul du Moyen Age qui subsiste à Paris. C'est dans cette cour médiévale, que notre guide nous raconte le début de l'antisémitisme en France.



Dès le Moyen Age, on interdit aux Juifs certains métiers, mais, nombre d'entre eux deviennent prêteurs sur gages, car les chrétiens, ayant prêté serment sur le Nouveau Testament, ne pouvaient exercer cette profession. Puis Philippe Auguste à la fin du XIIe siècle expulse les Juifs de Paris. Saint-Louis brûle le Talmud (recueil qui comporte des commentaires sur le texte fondateur de la foi juive, appelé Torah). Il impose aux Juifs la rouelle (éttoffe jaune symbole de la trahison) précurseur de l'étoile jaune de la seconde guerre mondiale.

Philippe Le Bel expulse tous les Juifs de France à la fin du XIIIe siècle. Ceux qui restent, vivent clandestinement. Ils ne reviennent en France qu'à la Révolution Française qui amène leur émancipation. Napoléon Ier crée le Consistoire (assemblée qui dirige la communauté israélite). A cette époque, trois synagogues sont construites par des architectes français avec un financement juif.

Nous entrons dans une petite synagogue par la cuisine. Des bancs entourent une plate-forme de lecture surélevée, où le rabbin officie. Au fond de la salle, un rideau finement brodé cache l'oratoire dans lequel se trouvent les rouleaux de la Torah. Pourquoi ce rideau ? C'est le symbole de la bascule du profane au sacré. Au plafond, des lustres avec de nombreuses lampes allumées. A chaque décès on allume une ampoule : symbole de la vie après la mort. Sur les murs, de nombreuses plaques commémoratives. La synagogue n'est pas seulement un lieu de culte. Elle comporte généralement des pièces séparées pour l'étude, le rassemblement et les tâches éducatives.





